

L'économie verte : une opportunité pour l'emploi des femmes ?

Une étude-action dans le cadre d'un projet partenarial ARPE – IRFEDD – ORM



"Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante"

Piloté par



en partenariat avec



avec le soutien de



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Plan de l'intervention

- ✓ **Préambule** : l'économie verte
- ✓ **Le projet** : partenariats – hypothèses et objectifs – phasage
- ✓ **Phase 1** : le diagnostic – principaux résultats
- ✓ **Phase 2** : les ateliers d'acteurs et exemples issus de la synthèse d'un atelier de rencontres d'acteurs
- ✓ **L'économie verte est-elle une opportunité pour les femmes ?** Premiers éléments de réflexion

Préambule : qu'est-ce que l'économie verte ?

- ✓ Selon la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) l'économie verte est « *sobre en ressources naturelles (énergie, matières premières, eau, espaces, biodiversité) et décarbonnée* ».
- ✓ On distingue, selon l'Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte (ONMEEV) :
 - les **écoactivités** : production de biens et services ayant pour **finalité directe** la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (= l'emploi environnemental) ;
 - les **activités périphériques** : production de biens et services **favorables** à l'environnement, (référence aux travaux et objectifs des lois Grenelle, de la SNDD, aux directives européennes, etc.).

Comment l'observer en région ?

- ✓ **L'approche par activité n'est pas possible en région.**
- ✓ À ce jour, **l'emploi régional** est approché via le **dénombrement des professionnels** exerçant un métier dit vert ou verdissant, dont la définition est donnée par l'ONMEEV.
- ✓ **Métiers verts** « *métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement* » :
 - **9** (métiers) professions vertes (sur 486 PCS, Insee – juin 2011).
- ✓ **Métiers verdissants** « *métiers dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègrent de nouvelles briques de compétences pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier* ». Quel degré de verdissement ?
 - **66** (métiers) professions verdissantes (sur 486 PCS, Insee – janvier 2012).

Le projet « Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte »

- ✓ Un montage partenarial associant **trois structures aux métiers différents mais complémentaires**, permettant la mise en place d'un projet allant du diagnostic à l'action :
 - ➔ l'ARPE, porteur du projet, est une agence publique régionale de conseil et d'accompagnement au service des collectivités dans le domaine de l'environnement et de l'écodéveloppement ;
 - ➔ l'IRFEDD est un organisme de formation dont la mission la plus emblématique est de réguler l'offre de formation environnementale à travers un conseil d'orientation ;
 - ➔ l'ORM, OREF de la région PACA.
- ✓ Les financeurs sont : le FSE, la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), la Direccte et la Région (contrat de plan État-Région).



Un projet allant du diagnostic à l'action

- ✓ Un projet en trois phases :
 - **Phase 1 : diagnostic** concernant l'emploi des femmes au sein de l'économie verte et identification de familles de métiers à enjeux.
 - **Phase 2 : mise en place d'ateliers d'acteurs de type focus group**, représentatifs de ces domaines d'activité afin de recueillir des témoignages sur les freins à l'emploi des femmes, les leviers d'actions (finalisation en cours).
 - **Phase 3 : élaboration et mise en œuvre d'actions** issues des préconisations de la phase 2 (en cours).

Une hypothèse et deux questions

- ✓ Point de départ du projet, l'**hypothèse** issue de constats de terrain et de premiers chiffres nationaux donnés par l'Observatoire national : les **femmes sont peu présentes** au sein des métiers de l'économie verte.
 - **Question 1** : si les métiers verts et verdissants se développent (soutenus par les dispositifs publics, les injonctions réglementaires, les positionnements économiques, etc.) les **femmes vont-elles en bénéficier** ?
 - **Question 2** : dans quelle mesure les changements organisationnels et les évolutions de compétences générés par la prise en compte des contraintes environnementales sont-elles des **opportunités pour faire accéder les femmes à certains métiers historiquement masculins** ?



Phase 1

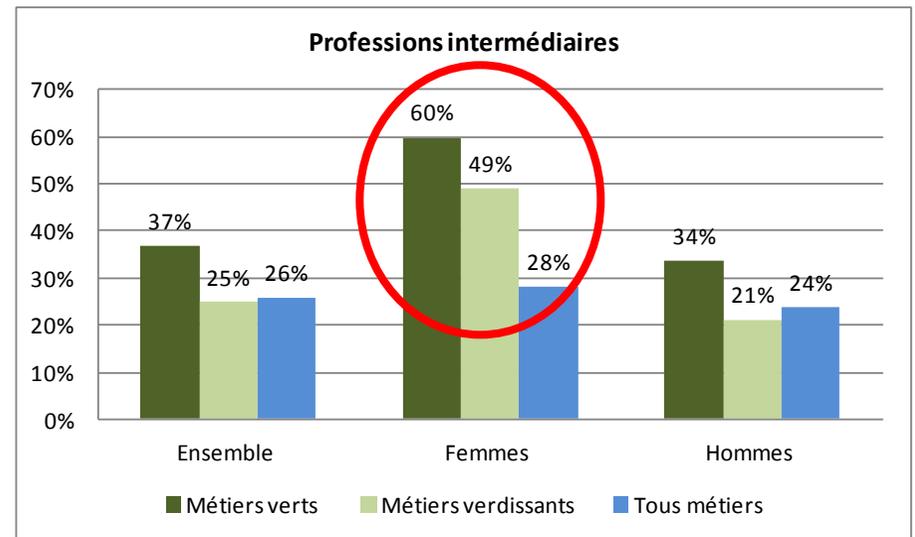
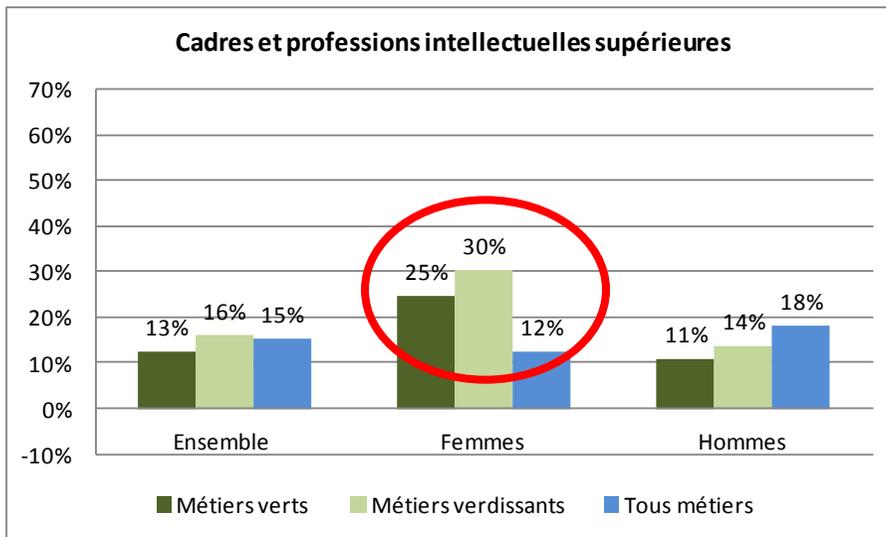
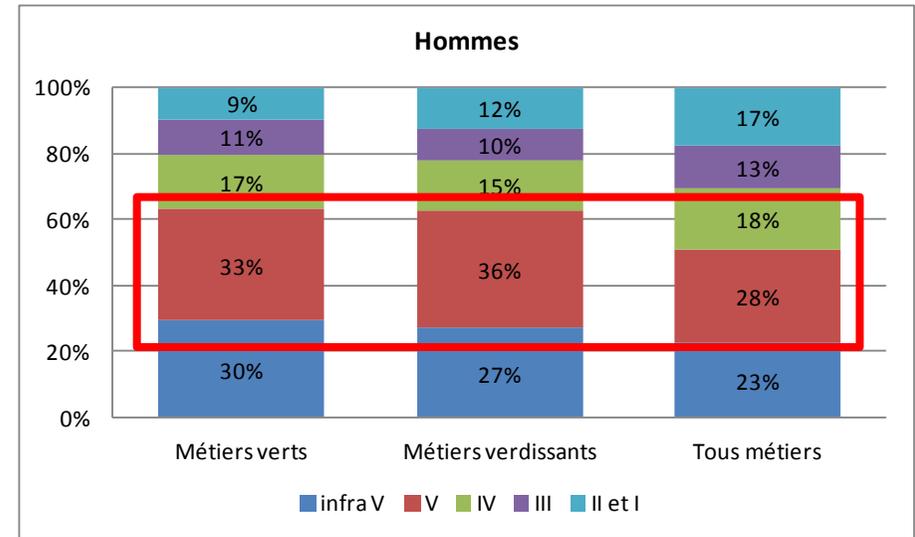
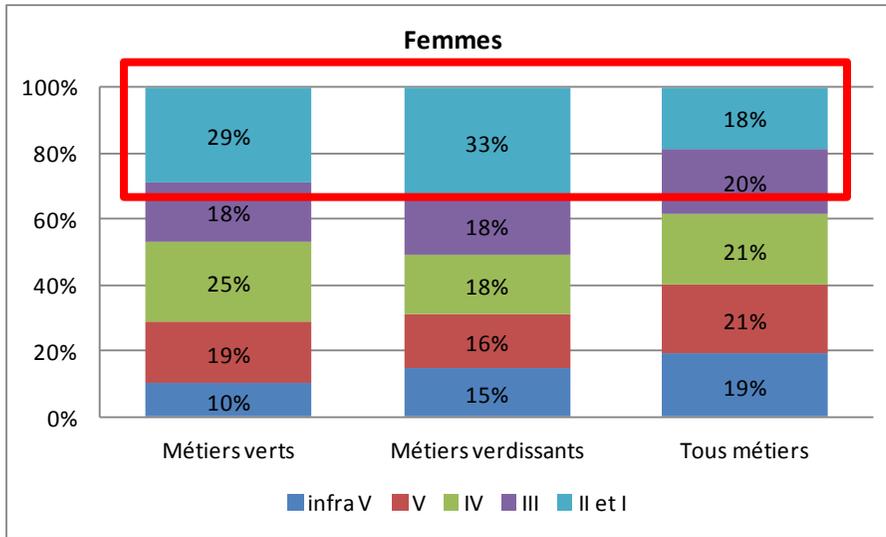
Le diagnostic – Principaux résultats



La singularité de la place des femmes au sein des métiers de l'économie verte

- ✓ **Les femmes sont sous-représentées dans l'emploi de l'économie verte (13 % contre 47 % tous métiers).**
- ✓ **Elles occupent plus souvent des emplois à temps complet (80 % et 73 % contre 71 % tous métiers).**
- ✓ **Elles sont nettement plus diplômées que les hommes, surreprésentation des niveaux III, II et I (47 % contre 20 % et 51 % contre 22 %).**
- ✓ **Elles exercent les métiers les plus qualifiés et sont surreprésentées au sein des professions intermédiaires (60 % contre 34 % et 49 % contre 21 %) et des cadres (25 % contre 11 % et 30 % contre 14 %).**

Des femmes nettement plus diplômées et occupant les emplois les plus qualifiés



Quelle méthodologie retenue ?

- ✓ Mise au point d'une méthodologie :
 - construction d'une **grille d'aide à la décision**, rassemblant des critères de pertinence (faible présence des femmes, qualité de l'emploi, etc.) et des critères de faisabilité (l'existence de réseaux d'acteurs pouvant « porter ces métiers », etc.) ;
 - présentation de cette grille et de nos options au **Réseau régional égalité femmes hommes (RREFH)**, animé par l'ORM en PACA.

Quelles familles de métiers retenir ?

- ✓ **Quatre** familles de métiers sont retenues :
 - **Assainissement et Traitement des déchets** : « deux classiques » des métiers verts, mais posant un dilemme au regard de l'attractivité des métiers de niveaux V et IV.
 - **Maintenance** : « un pari » en raison de sa transversalité sectorielle, mais comprenant des métiers en évolution en raison de la modification des procédés de fabrication (plus respectueux de l'environnement, meilleure gestion de l'énergie consommée).
 - **Entretien et création des espaces verts** : des métiers surreprésentés en PACA, une filière de formation structurée.

Phase 2

Les ateliers d'acteurs



Ateliers d'acteurs : des spécificités et des points communs dans les constats

- ✓ Chaque atelier thématique a donné lieu à une animation (type focus group), une validation en commun des points à retenir mettant en évidence :
 - les activités et métiers en évolution ou émergence, les compétences recherchées, les difficultés de recrutement ;
 - la liste des métiers sur lesquels les femmes se positionnent de façon plus privilégiée ;
 - **les freins à l'emploi des femmes, les opportunités à saisir et leviers mobilisables évoqués en séance ;**
 - les éventuelles bonnes pratiques et actions en cours d'expérimentation.
- ✓ Une synthèse a été rédigée à la fin de chaque atelier, puis « une synthèse des synthèses » mettant en évidence certains freins ou leviers systématiquement évoqués par les présents (par exemple, **la sensibilisation des prescripteurs pour éviter les stéréotypes**).

Entretien et création d'espaces verts : exemples de freins évoqués

- ✓ **Conciliation vie professionnelle / vie privée** (variabilité et imprévisibilité des lieux de travail...).
- ✓ **Organisation et conditions de travail** (mécanisation impossible de certaines activités...).
- ✓ **Stéréotypes sexués lors de l'orientation, la formation ou l'exercice du métier** (dissuasion implicite, orientation vers les métiers relevant de qualités dites féminines...).
- ✓ **Management et discriminations en formation, lors du recrutement ou sur le poste de travail** (interdiction d'accès à certains outils considérés « dangereux »...).
- ✓ **Coût financiers des aménagements ou des investissements** (difficulté pour une TPE d'investir dans des équipements supplémentaires, méconnaissance des aides financières...).

Entretien et création d'espaces verts : exemples de leviers évoqués

- ✓ **Mutations liées à des facteurs culturels et sociaux.**
- ✓ **Évolutions dans le management et l'organisation des conditions de travail** (positionnement plus fréquent des femmes sur des postes de chef d'équipe, car métier en tension...).
- ✓ **Progrès technologiques.**
- ✓ **Développement de marchés, pratiques en lien avec le développement durable** (interventions au sein d'espaces classés et protégés pratiquant l'écotourisme diversifiant les profils de recrutement...).
- ✓ **Essor de nouveaux marchés en lien avec l'évolution du positionnement économique** (développement de la demande de décoration intérieure végétalisée, emplois sur lesquels les femmes se positionnent plus volontiers...).



Entretien et création d'espaces verts : exemples de leviers évoqués

- ✓ **Avancées réglementaires liées au développement durable (RSE, etc.).**
- ✓ **Existence de dispositifs liés aux politiques publiques égalité femmes-hommes** (le contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelles entre les hommes et les femmes pourrait aider aux financements d'infrastructures...).
- ✓ **Actions de communication, sensibilisation ciblant les prescripteurs, formateurs, les publics, les entreprises.**
- ✓ **Actions de formations professionnelles** (dans le cadre de l'individualisation des parcours, favoriser les temps d'alternance sur le terrain permettant aux femmes de tester leur appétence pour le métier et aux hommes de mieux appréhender les compétences des femmes...).





Phase 2

**L'économie verte est-elle une
opportunité pour les femmes ?**



Remarques générales

- ✓ **Femmes et économie verte** : une thématique mobilisatrice croisant les nombreux travaux et actions en cours sur l'égalité femmes-hommes.
- ✓ Difficulté à discuter de la **répartition du travail** femmes-hommes au sein des ateliers organisés :
 - la thématique génère des positionnements tranchés : volonté de s'afficher comme égalitaire ou volonté de convaincre de l'inadéquation de certaines tâches ;
 - difficulté à penser les évolutions d'activité sous l'angle du genre.
- ✓ Tous les domaines retenus comprenaient des **métiers peu attractifs**, pour les femmes comme pour les hommes, et cette réalité prégnante a coloré l'analyse de l'accès des femmes aux métiers masculins.
- ✓ **Faciliter l'accès des femmes** à des métiers peu attractifs et peu qualifiés est une question qui s'est posée en amont du projet et qui demeure.

Quelles réponses à nos deux questions de départ ?

Question 1

Si les métiers verts et verdissants créent des emplois, les femmes vont-elles en profiter ?

- ✓ Objectivation chiffrée du constat de terrain sur la faible présence des femmes.
- ✓ À court et moyen terme, les activités les plus prometteuses ne sont pas les plus féminisées (efficacité énergétique).
- ✓ Il est possible que ce constat perdure :
 - ➔ faible taux de féminisation des effectifs (28 %) des formations initiales en environnement* en PACA ;
 - ➔ les formations initiales du domaine *Énergie* (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables) préparant à des activités soutenues par les dispositifs publics et portées par les réglementations sont en plein essor dans toute la France et font parties des moins féminisées (3 % en PACA).

Quelles réponses à nos deux questions de départ ?

Question 2

Les transformations induites par l'économie verte sont-elles porteuses d'opportunités pour les femmes ?

✓ **S'affranchir des stéréotypes n'est pas aisé :**

- les nouveaux métiers ont l'avantage de ne pas être entravés par des stéréotypes sexués (économie de flux...), mais ils représentent des niches d'emploi ;
- l'adjonction de fonctions de médiation, conseil ou accueil dans plusieurs métiers techniques ou de terrain les rendent plus attractifs pour les femmes (nouvelles tâches d'accueil et de sensibilisation des visiteurs pour les agents d'entretien des espaces verts au sein de sites naturels pratiquant l'écotourisme...), mais n'est-on pas encore dans le **stéréotype** ?

Quelles réponses à nos deux questions de départ ?

Question 2

✓ **La grande masse des emplois peu qualifiés de l'économie verte concerne des métiers peu attractifs :**

→ le « **supplément d'âme** » apporté par le contexte « protection de l'environnement » ne suffit pas toujours à enchanter les métiers peu attractifs, souvent peu qualifiés (difficulté à attirer des candidats pour une formation d'opérateur des industries du recyclage en PACA...);

→ mais certaines **innovations peuvent modifier le déficit d'image** de certains domaines et attirer plus de femmes – et d'hommes – (la phytoépuration et le métier d'installateur de jardins d'assainissement...);

→ et la **structuration de certaines filières** va les rendre plus attractives pour les femmes – et les hommes – (la gestion du déchet, c'est du tri, mais aussi du réemploi et du recyclage...).



Quelles réponses à nos deux questions de départ ?

Question 2

- ✓ **Plusieurs moteurs pour l'ouverture aux femmes de métiers historiquement masculins ne relèvent pas directement de l'économie verte, par exemple :**
 - **les difficultés de recrutement des entreprises (ponctuellement générées par certains métiers émergents) ;**
 - **la prise en compte de l'articulation vie de famille / vie professionnelle comme une condition de travail au même titre que les autres ;**
 - **les progrès dans l'ergonomie des installations, outils, équipements ;**
 - **les dispositifs d'aide financière mis en place dans le cadre des politiques égalité femmes-hommes.**



Quelles réponses à nos deux questions de départ ?

Question 2

- ✓ **Plusieurs moteurs pour l'ouverture aux femmes de métiers historiquement masculins se conjuguent aux apports de l'économie verte, par exemple :**
 - **les innovations technologiques** rendent globalement les métiers plus attractifs (moins de pénibilité physique, plus de R&D) et sont stimulées par l'écoconception, les marchés émergents liés aux écotechnologies, les mutations de l'industrialisation ;
 - le développement de **la RSE et les initiatives volontaristes de TPE** mixent les préoccupations environnementales et la place des femmes dans l'emploi ;
 - le rôle des **réglementations**, favorisant l'essor d'emplois peu qualifiés, nécessite une réorganisation du travail et la création de postes d'encadrement intermédiaires (femmes plus enclines à se positionner sur des postes de chefs d'équipe...).



Observatoire régional des métiers

Provence – Alpes – Côte d'Azur

41 La Canebière

13001 Marseille

 04 96 11 56 56

 04 96 11 56 59

 info@orm-paca.org

 Site web : <http://www.orm-paca.org>

"Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante"

Piloté par



en partenariat avec



avec le soutien de



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur